

Delémont, le 8 février 2022

Communiqué de presse

Chiffres mensuels de la criminalité

Annexe au tableau daté du 07.02.2022

Vols à l'astuce aux distributeurs à billets

Quelques jurassiens et jurassiennes ont eu la désagréable surprise de voir leur compte bancaire ponctionné à leur insu en janvier dernier. Ces victimes ont dénoncé les faits à la police. Il s'agissait de vols à l'astuce devant des distributeurs de billets. La ruse utilisée ? Observer, distraire, voler. Moins de cinq plaintes ont été enregistrées, mais le préjudice total avoisine les 5'000 francs. Des enquêtes sont en cours.

La police cantonale jurassienne a enregistré quelques plaintes en janvier 2022 de personnes qui se sont vu dérober leur carte bancaire alors qu'elles étaient affairées à prendre de l'argent à un distributeur à billets. Les malfrats agissent en général à deux, sans violence. Ils observent attentivement le clavier sur lequel la victime tape son code d'identification personnel, puis ils s'emparent de la carte en distrayant la victime en attirant son regard ailleurs. Ils peuvent ensuite effectuer des retraits dans des distributeurs à billets avec la carte et le code avant même que la victime bloque sa carte. Ces vols à l'astuce visent en général des personnes d'un certain âge.

La police cantonale jurassienne rappelle quelques conseils à la population afin de ne pas laisser d'opportunité à ces malandrins :

- **Taper le code discrètement** en cachant le clavier avec l'autre main ;
- **Ne pas se laisser distraire.** Si c'est le cas, il faut immédiatement stopper la transaction en appuyant sur le bouton rouge STOP sur le clavier et récupérer la carte et l'argent ainsi que toutes les affaires ;
- **Faire respecter une zone personnelle.** Des rétroviseurs sont souvent présents sur les distributeurs. Ils permettent de voir derrière soi sans se retourner. S'il y a quelqu'un trop près, il faut lui demander de respecter une distance d'environ deux mètres. S'il ne bouge pas, il faut immédiatement stopper la transaction en appuyant sur le bouton rouge STOP sur le clavier et récupérer la carte et l'argent ainsi que toutes les affaires ;

Mais encore :

- Le code de la carte ne sera jamais inscrit sur la carte ;
 - Le code ne sera pas inscrit sur un papier dans le porte-monnaie ;
 - Le code ne sera pas trop facile, comme une suite ou une répétition de chiffres ou la date de naissance du titulaire de la carte ;
-

- Si de l'aide est proposée au distributeur par un inconnu sous n'importe quel prétexte, il faut immédiatement stopper la transaction en appuyant sur le bouton rouge STOP sur le clavier et récupérer la carte et l'argent ainsi que toutes les affaires ;
- Il faut annoncer sans délai les faits, personnes ou comportements suspects à la police au 117 ;
- Si le distributeur ne fonctionne pas, semble avoir été trafiqué ou que la carte est restée bloquée dedans, il faut aviser sans retard la banque ou la Poste ;
- La carte doit être conservée aussi précieusement que de l'argent liquide.

La police cantonale invite la population à relayer cette information et en particulier aux aînés.

D'autres conseils sont disponibles sur la brochure « Sécurité des 50+ » de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) via le lien suivant :

<https://www.skppsc.ch/fr/wp-content/uploads/sites/5/2016/12/securite50.pdf>

En cas d'abus, les plaintes peuvent être déposées à la police dans les [réceptions](#).

Personne de contact :

Daniel Affolter, cellule Prévention et Communication à la police cantonale jurassienne, 032 / 420 65 65